

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°1

Mardi 07 novembre 2023

Ce conseil s'est déroulé en présentiel. Heure de début : 18h15

Présentation de l'ordre du jour :

Point sur cette rentrée particulière – Changement de directions pour les deux sites.

- À Saint-Germain-de-Marencennes, Monsieur Merle prend la suite de Madame Jimenez.
- À Péré, Madame Malacarne prend la suite de Monsieur Harscoët.

- Approbation du dernier PV année 2022/2023
- Vote pour un conseil d'école commun aux 2 écoles du RPI St-Pierre-La-Noue
- Vote du règlement intérieur 2023/2024
- Résultats des élections des représentants d'élèves
- Point sur la rentrée (effectifs, RASED, APC, Stage de réussite)
- Évaluations nationales CP, CE1, CM1
- Restaurant scolaire / Périscolaire
- Bilan des investissements 2023 / Travaux à venir 2024
- Coopérative scolaire
- Projets pédagogiques et divers
- Questions diverses

Présentation du conseil + approbation du dernier PV **à l'unanimité est voté un seul conseil pour les 2 écoles**

Enseignants présents : Mr MERLE, Mme MALACARNE, Mme FOUGEROUX, Mme PARION.

Représentants des parents d'élèves présents : Mme HARIBOU, Mme DELETANG, Mr RENAUD, Mme BOULINGUEZ, Mme RIVERA, Mme FOLOPPE, Mme COUGNAUD, Mr ROCCHI, Mme VINET, Mme RIVE.

Représentants de la mairie présents : Mr PARONNEAU (1^{ère} adjoint au maire), Mme BONNIFAIT (2^{ème} adjointe au maire), Mme RIVE (pour l'Îlot vacances).

Représentant de la DDEN présent : Mme GRANET.

Excusés : Mme DUPINAY (IEN), Mme RENOU.

1. Présentation du règlement intérieur + vote

Dissociation du règlement intérieur de Saint-Germain-de-Marencennes et Péré.

Lecture des nouvelles lignes du règlement intérieur, notamment en ce qui concerne la lutte contre le harcèlement scolaire.

Règlement intérieur voté à l'unanimité.

Saint-Germain-de-Marencennes : Route de Péré
Péré : Rue de la mairie
17700 SAINT PIERRE LA NOUE
Ce.0170535p@ac-poitiers.fr
Ce.0170739l@ac-poitiers.fr

2. Résultats des élections des parents d'élèves

Nbre d'électeurs : 137 Nbre de votants : 93
 Bulletins nuls : 19 % de participation : 67.88%

✓ Liste des personnes élues à Saint-Germain-de-Marencennes

<i>Titulaires :</i>	<i>Suppléants:</i>
HARIBOU Marie	RIVERA Mathilde
DELETANG Nathalie	FOLOPPE/LOISON Mélissa
RENAUD Jonathan	COUGNAUD Pauline
BOULINGUEZ Sabrina	ROCCHI Sébastien

✓ Liste des personnes élues à Péré

Nbre d'électeurs : 44 Nbre de votants : 21
 Bulletins nuls : 0 % de participation : 47.73%

<i>Titulaires :</i>	<i>Suppléants:</i>
VINET Delphine	RIVE Valérie

3. Le point sur la rentrée

✓ Effectifs et classes

Saint Germain de Marencennes : 94	Péré : 23
PS/MS/GS : 28 (14 PS/13MS/1GS)	CM1/CM2 : 23 (7 CM1 et 16 CM2)
GS/CP : 22 (11 GS et 11 CP)	
CP/CE1 : 23 (4 CP et 19 CE1)	
CE2/CM1 : 21 (12 CE2 et 9 CM1)	

Décharge de direction de Mr Merle Gaëtan, le jeudi, assurée par Mme Dulong Gwenaëlle.

✓ RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)

Il est constitué :

1. d'une psychologue scolaire : Mme Buchard (en arrêt actuellement).
2. d'un enseignant spécialisé chargé de l'Aide à Dominante Relationnelle (ADR) qui aide l'enfant à réinvestir l'école et à regagner confiance en soi, à devenir un élève : M. Buchard
3. d'une enseignante spécialisée (stagiaire) de l'Aide à Dominante Pédagogique (ADP) qui s'occupe des difficultés purement scolaires : Mme ROBIN

Quand les enseignants décèlent des difficultés, ils font appel au RASED et ce dernier prend contact avec les parents. Mais les parents d'élèves peuvent à leur initiative, prendre contact directement avec le RASED.

Les coordonnées sont affichées sur le panneau d'affichage de chaque école.

Saint-Germain-de-Marencennes : Route de Péré

Péré : Rue de la mairie

17700 SAINT PIERRE LA NOUE

Ce.0170535p@ac-poitiers.fr

Ce.0170739l@ac-poitiers.fr

✓ **Les APC**

Les **Activités Pédagogiques Complémentaires** - 1h à 2h par semaine - se déroulent avec un groupe restreint d'élèves. Elles sont sous la responsabilité du corps enseignant avec accord des parents.

Les directeurs sont déchargés totalement d'APC. Il n'y aura pas d'APC à Péré.

Ces activités sont **en lien avec les apprentissages scolaires et culturels**. Elles consistent à aider les élèves qui rencontrent des difficultés, à aider au travail personnel (acquérir des méthodologies pour devenir de plus en plus autonome), à mettre en place des activités prévues par le projet d'école. En groupes restreints, ces activités favorisent le rapport privilégié avec l'adulte, la prise de parole et les échanges.

Les APC ont lieu après la classe à Saint-Germain-de-Marencennes **les lundi, mardi et/ou jeudi**.

✓ **Stage de réussite**

Cette année a eu lieu un stage de réussite pendant la première semaine des vacances d'automne. Il y en aura d'autres pendant les vacances de printemps et les vacances d'été. Ces stages sont destinés aux élèves en difficultés.

Les enseignants proposent le dispositif aux parents des enfants qui en auraient besoin. Les parents acceptent ou refusent. Ces stages sont de 4 jours sur une matinée.

Concernant l'école : Lors des vacances d'automne le stage a eu lieu à Surgères (école Jules Ferry). Nous notons des difficultés à contenter l'ensemble des familles (organisation, lieux...) néanmoins, deux élèves du RPI ont pu y participer cet automne.

4. Evaluations nationales

Comme chaque année, des évaluations nationales sont faites à la rentrée pour les élèves de CP, CE1 et depuis cette année pour les élèves de CM1. Ces évaluations nationales visent à établir le niveau des élèves en mathématiques et en français et va permettre à l'enseignant d'adapter les apprentissages au niveau de chaque élève. Un bilan est fait en présence de l'enseignant et des parents de manière individuelle.

Seuls les élèves de CP effectueront une deuxième session d'évaluations en janvier.

5. Restauration scolaire / Interclasse

L'école remercie les agents chargés de la restauration scolaire.

Saint-Germain-de-Marencennes : Appel d'offre en cours.

Péré : Participation au Grand Repas (proposition d'un menu unique sur le département par un chef étoilé) + repas intergénérationnel (3^{ème} édition).

Questionnement sur le repas intergénérationnel avec le plan Vigipirate.

6. Travaux effectués et investissement 2023

Saint-Germain-de-Marencennes :

➤ **Travaux / investissements :**

- Peinture des chevalets dans les classes de maternelle.
- Séparation des chevalets dans la classe 3 afin de créer un coin informatique.
- Changement de côté des câbles pour le vidéo projecteur de la classe de Mme Fougereux.
- Nouvelle porte du sas des classes de Mesdames Parion et Renou.

Remerciements au service technique de la mairie pour les travaux réguliers effectués.

➤ **A prévoir : suggestions de travaux et investissements**

- Sécurisation de la nouvelle porte du sas lorsqu'elle est ouverte (cale porte ou système d'aimant) : *les travaux sont en cours, un problème de cylindre a été rencontré. La mairie souhaite investir dans des blocs portes.*
- Sécuriser la tringle à rideau de la classe de Mme Parion : *l'intervention est prévue pour le mercredi 8/11/2023.*
- Les élèves ont demandé qu'il y ait de quoi accrocher leur manteau lorsqu'ils vont aux toilettes (certains le mettent au sol par défaut) : *la mairie n'y voit pas d'inconvénient.*
- Répartiteur dans la classe 3 pour avoir accès à internet sur le coin informatique : *c'est un problème qui perdure, un inspecteur est déjà passé. La mairie compte faire venir une entreprise.*
- Sécuriser le jeu de la cour avant réparation : *les agents viendront faire le nécessaire pour sécuriser le jeu à bascule.*

Péré :

➤ **Travaux / investissements :**

Merci pour les travaux réguliers à la suite des divers problèmes rencontrés depuis le mois de septembre.

Merci à Nadine Blondet et Pascale Samson pour leur implication dans la vie de l'école.

➤ **A prévoir : suggestions de travaux et investissements**

- Réparer le mur qui supporte le vidéo projecteur : *il sera réparé lors des vacances d'été.*
- Le mur extérieur se désagrège.
- À la suite d'une panne de courant, des modifications électriques sont à faire dans l'école. Une entreprise se déplacera jeudi 9 novembre.

Saint-Germain-de-Marencennes : Route de Péré

Péré : Rue de la mairie

17700 SAINT PIERRE LA NOUE

Ce.0170535p@ac-poitiers.fr

Ce.0170739l@ac-poitiers.fr

7. Bilan de la coopérative scolaire

Le montant de la coopérative scolaire est fixé à 12 euros par enfant et dégressif selon le nombre d'enfants scolarisés (10 euros pour deux enfants, 8 euros pour trois enfants) et ce pour le RPI.

La Coopérative scolaire non obligatoire mais indispensable car permet de payer une partie du matériel scolaire (jeux, logiciels, des abonnements scolaires, des sorties scolaires...)

Saint Germain de Marencennes :

- Départ de la **coopérative scolaire en début d'année : 2 720.96 €**

Rentrée 2023 : sur 93 élèves scolarisés l'école a perçu **808 €**

Péré :

- Départ de la **coopérative scolaire en début d'année : 2 666.68 €**

Rentrée 2023 : sur 23 élèves scolarisés l'école a perçu **208 €**

Subventions reçues

- Pour l'année scolaire 2023/2024, l'association des parents d'élèves a versé un chèque de **690 €** à l'école de Péré et un chèque de **2 760€** à l'école de Saint-Germain-de-Marencennes à raison de 30 euros par élève.

Cet argent permet d'élaborer des projets plus conséquents. Toute l'équipe enseignante remercie l'APE pour son investissement et son aide financière majeure.

8. Projets pédagogiques et divers

✓ Projets / activités sur les écoles

Saint Germain de Marencennes :

- La bibliothèque (les mardis des semaines impaires pour la classe de PS/MS/GS et GS/CP et les vendredis des semaines impaires pour la classe de CP/CE1 et de CE2/CM1) ;
 - o A pied au beau jour pour les classes de maternelles ;
- Renouvellement de la labellisation E3D : label en développement durable (en cours de traitement) ;

- Projet « Petit-déjeuner à l'école » en partenariat avec la mairie et l'inspection de circonscription : 2 classes le mardi et 2 classes le vendredi. Ce projet se déroulera sur 1 période dans un premier temps puis sera renouvelé selon les résultats obtenus ;
- 19 octobre : La Grande Lessive. Thème « Avec ou sans eau » ;
- Projet jardin avec la classe de PS/MS/GS ;
- Parcours du cœur en partenariat avec la mairie. Déjà fait il y a quelques années ;

Saint-Germain-de-Marencennes : Route de Péré

Péré : Rue de la mairie

17700 SAINT PIERRE LA NOUE

Ce.0170535p@ac-poitiers.fr

Ce.0170739l@ac-poitiers.fr

- Cycle course d'orientation de 10 séances (école et Pré Bègue) avec intervenant sportif pour la classe de CE2/CM1 ;
- Cycle handball de 10 séances avec intervenant sportif pour la classe de CE2/CM1 ;
- Concert JMF à Surgères le 17 novembre pour les classes de GS/CP, CP/CE1 et CE2/CM1 ;
- Inscription au prix des Incorruptibles pour les élémentaires (sélection de livre + vote) ;
- Activité piscine au mois de juin pour les GS/CP, CP/CE1 et les CE2/CM1 (à définir selon les règles qui seront en vigueur). Les parents qui souhaitent passer l'agrément peuvent dès à présent se faire connaître.

Péré :

- La bibliothèque a repris. Merci aux bénévoles ;
 - Intervention des éducateurs sportifs le jeudi matin : module cirque et module balle ovale avec rencontre sportive le 16 mai ;
 - Activités Physiques Quotidiennes avec Mme Samson le mardi midi – durée 30 minutes ;
 - Concert JMF à Surgères le 17 novembre avec les classes de SGM ;
 - Journée à Péré avec la classe de Mme Parion ;
-
- Marché de Noël : création d'une entreprise fictive dans le but de vendre des objets créés par les élèves (stand tenu par les élèves volontaires le 10 décembre 2023).
Objectif : récolter de l'argent pour un éventuel voyage scolaire ;
 - Liaison école/collège : projet à définir ;
 - Demande de labellisation E3D ;
 - Parcours du cœur en partenariat avec la mairieProjet « Petit-déjeuner à l'école » en partenariat avec la mairie et l'inspection de circonscription – le vendredi matin ;
 - Éventuelle classe de découverte sports et nature dans le Marais Poitevin (La Garette) par le biais de la ligue de l'enseignement. Voyage de 3 jours/2 nuits – selon financement ;
 - Renouvellement des cages de foot ;
 - Installation de tapis dans l'ancienne classe (merci à la mairie) ;
 - Piscine au mois de juin – passage de l'ASNS pour les élèves de CM2.

9. Questions diverses

A destination de la mairie :

- Péré : sur la 1^{ère} période scolaire, des problèmes de température élevées dans la classe (+ 30 degrés, pas de ventilateur - celui qui y était dans la classe a été fourni par un agent – ainsi qu'une clim défectueuse), dégâts des eaux et incident électrique sur les locaux de l'école. Qu'est-il prévu pour remettre des conditions d'enseignement adéquates à cette classe unique ?

En effet l'été a été très chaud. Des aménagements ont été effectués à Saint-Germain (installation d'une clim dans deux classes, changement des portes du sas des classes de CP/CE1 et CE2/CM1). Ces aménagements ont nécessité des dépenses importantes. Une clim mobile a été apportée dans la classe de Péré. Il n'y a donc rien d'engagé pour l'année à venir dans cette école.

D'un point de vue électrique, un contrôle est réalisé dans les écoles tous les ans.

- Marencennes : Pour le dortoir, pouvez-vous mettre en place une fermeture totale des rideaux afin de permettre une bonne obscurité lors de la sieste ?

La mairie est contrainte de respecter des normes pour les rideaux (anti-feu). Des scratchs sont déjà installés.

Un projet d'achat de rideaux avec glissière afin d'occulter la lumière est en cours.

- Envisagez-vous des WC dans la cantine ?

Non. Les équipes s'interrogent sur l'utilité de wc dans la cantine puisque les enfants sont invités à passer aux toilettes avant ou après. En cas d'urgence, un cabinet de toilettes adulte est présent.

- A quand la réparation de la sonnette de l'école défectueuse depuis des semaines ?

Une sonnette a été commandée.

- Pour la cantine où en est l'appel d'offre pour le nouveau contrat du prestataire de la restauration (critères, réponse à l'appel d'offre ...).

Appel d'offre en ligne, lien sur le site de la mairie. Le délai de réponse est jusqu'au 15 novembre.

Restoria s'est proposé. En janvier, le prestataire choisi sera en place.

- Quelle est la date prévue pour le spectacle et le goûter de Noël, avez-vous des parents pour aider ?

Il n'y aura pas de spectacle de Noël, il s'agit d'un choix fait entre la mairie et l'équipe enseignantes.

L'idée pour cette année est de dissocier les petits (PS – CE1) avec la venue du Père-Noël, des grands (CE2 – CM2) journée d'activités sur Péré.

Des paquets de friandises seront offerts.

- Qu'en est-il de l'Opération petit déjeuner ? Nous ne voulons pas que cette action empiète sur le temps scolaire qui nous semble plus important dans l'apprentissage en charge de l'école, est-il possible de le prévoir sur le temps de la garderie du matin en partenariat avec l'ilot vacances ? Ou au début de la récréation du matin ?

Concernant ce projet, certains parents demeurent perplexes notamment concernant son apport pour les grands, puisque Péré participe aussi à cette action. Les parents interrogent les intérêts de ce projet. En réponse, l'équipe enseignante affirme avoir besoin de tester pour se rendre compte de la viabilité du projet. Les objectifs pédagogiques sont clairs et s'inscrivent dans les programmes.

Objectifs : Sensibiliser les enfants, leur montrer ce qu'est un petit-déjeuner équilibré. Lien avec les programmes, notamment en Sciences (ELM, QLM).

Puisqu'il s'agit d'un projet Éducation Nationale, les actions auront lieu sur le temps scolaire. Sur Péré les horaires sont : vendredi de 9h20 à 9h40 et sur St-Germain-de-Marencennes : mardi de 8h45 à 9h15/30 pour les classes de GS/CP & CP/CE1, vendredi de 8h45 à 9h15/30 pour les classes de PS/MS/GS & CE2/CM1.

De plus, les familles s'interrogent sur l'organisation à la maison (double-déjeuner/fratrie).

Les parents sont inquiets notamment concernant la lutte contre l'obésité. Les enseignants les informent que cette prise de petit-déjeuner n'est pas obligatoire.

Les produits seront de saison et locaux.

A destination de l'école :

- École gratuite : au vu des listes de fournitures scolaires (notamment une ramette de papier) De plus la disparité est très importante entre les classes quel que soit les niveaux d'enseignement.

L'école a investi l'année dernière dans une nouvelle méthode de lecture pour la classe de CP. Cela a nécessité un budget important. Les élèves de CP sont des élèves qui ne savent

Saint-Germain-de-Marencennes : Route de Péré

Péré : Rue de la mairie

17700 SAINT PIERRE LA NOUE

Ce.0170535p@ac-poitiers.fr

Ce.0170739l@ac-poitiers.fr

ni lire et écrire, ainsi l'utilisation de manuels n'est pas envisageable. La seule manière trouvée est l'utilisation de photocopies d'où notre demande pour l'achat d'une ramette de papier par élève. De plus, la photocopie est un outil qui permet la différenciation des apprentissages. L'école a fait le choix de ne pas demander de participation pour les sorties scolaires ou encore pour l'achat de cahiers comme le suggère le ministère de l'éducation nationale qui aurait représenté un budget supérieur à une ramette de papier. En effet, un cahier couverture polypro représente le prix d'une ramette.

De plus, les fournitures scolaires augmentent aussi pour les écoles. Une mutualisation des fournitures ou alors une participation financière des parents ont été évoquées.

- Des photos de classe sont-elles prévues ainsi que des photos individuelles / fratrie ?
Si oui plutôt en début d'année si possible pour avoir les classes en cours.

Des photos de classe sont bien évidemment prévues, nous avons pensé les faire aux beaux-jours plutôt qu'en début d'année.

Les parents préfèrent les photos de classe en septembre.

- Est-il prévu un carnaval cette année ?

Avec le plan Vigipirate les déplacements doivent être limités, ainsi il n'est pas prévu à ce jour de carnaval. Une journée déguisée pour fêter le carnaval pourra être organisée au sein de l'école.

Levée de séance à 20h25

Président de séance

Gaëtan MERLE

Secrétaire de séance

Nolwena MALACARNE